

L'édito par Franck Dreyer

Responsable de l'Atelier Développement Responsable du Sncd

Les 31 membres signataires de la Charte Développement Responsable 2016 du Sncd réunis le 29 mars dernier autour d'un petit-déjeuner chez Mediapost faisaient-ils preuve de présentisme ?

Non, ils étaient en pleine forme, et heureux de leur investissement dans cet engagement. S'ils avaient été présents mais peu impliqués, de mauvaise humeur et démotivés, nous aurions pu les classer dans le présentisme.

La détection des présences non productives, voire contre-productives des salariés, ainsi que la mise en place de solutions pour y remédier font figure de nouveau cheval de bataille des responsables RSE. Selon le [baromètre des enjeux RSE 2016](#), présenté à l'occasion du salon Produrable au mois de mars, le présentisme est un sujet encore insuffisamment pris en compte par les entreprises (moins de 20%), et qui devrait l'être de plus en plus. Encore une preuve de l'adéquation entre RSE et compétitivité de l'entreprise.

Bonne lecture !



« La Charte Développement Responsable du Sncd est un formidable outil de communication, au sein de l'entreprise comme vis-à-vis de ses clients.

Il est essentiel que les communications relatives au développement responsable et à la déontologie - parmi lesquelles les [News Responsables](#) et toute publication du Sncd dédiée à ces enjeux - soient largement diffusées auprès des collaborateurs de votre entreprise. Seule une communication forte pourra générer la mobilisation des "ambassadeurs" internes nécessaires.

Pour ce faire, **il est indispensable que vous créiez des listes de diffusion en interne et que vous communiquiez au Sncd les adresses mails de l'ensemble des personnes susceptibles d'être intéressées par ces communications.** »

Éric HUIGNARD, Président du Sncd

Les 31 membres-signataires pour l'année 2016 sont :

ADRESS COMPANY, ADDRESS EXPERT, AID, AMABIS, CABESTAN, CIFEADDMK, COMBBASE, CONEXANCE, CRITÈRE DIRECT, DATA PROJECT, DOCAPOST, DOLIST, EDATIS, EDIWARE, ELLISPHERE, GOCAD, IMS HEALTH, ITL, LA POSTE - SNA, MEDIAPOST SAS, MEDIAPOST PUBLICITE, NP6, OBIMD, PRODILISTE, REED EXPOSITIONS, SOLOCAL MARKETING SERVICES, SAFIG DATA, SOGEC DATAMARK SERVICES, SNCD, SOS FICHIERS et VERTICAL MAIL.

Pour lire le communiqué de presse de l'événement, [cliquez ici](#). Pour un retour en images, [cliquez ici](#).

Le saviez-vous ?

Matériel informatique : Recyclez, valorisez, partagez !

par Virginie Fillion-Delette

On parle de plus en plus de l'obsolescence programmée de nos appareils, notamment des équipements informatiques. Mais que faire de ce matériel dépassé ou hors d'usage ?

Nos appareils informatiques pèsent lourd sur l'environnement. Ainsi la fabrication d'un poste de travail informatique (unité centrale + écran CRT 17 pouces) nécessite 1,8 tonnes de ressources (1500 litres d'eau industrielle – l'équivalent de 240 kg de combustible fossile, principalement pétrole) et 22 kg de produits chimiques. À titre de comparaison, la production d'un réfrigérateur ne nécessite que l'équivalent de 50 kg de pétrole pour une durée de vie 4 à 5 fois supérieure à celle d'un ordinateur.

Depuis la publication du décret du 22 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets issus de ces équipements, **les déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE ou D3E) doivent désormais être recyclés et valorisés.** Derrière l'acronyme D3E se cachent les « produits gris », ou matériel informatique : ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, scanners, téléphones, ainsi que les consommables pour imprimantes (cartouches d'encre, bidons et bouteilles d'encre, tambours...). Tout ce dont nous nous servons au quotidien dans notre exercice professionnel.

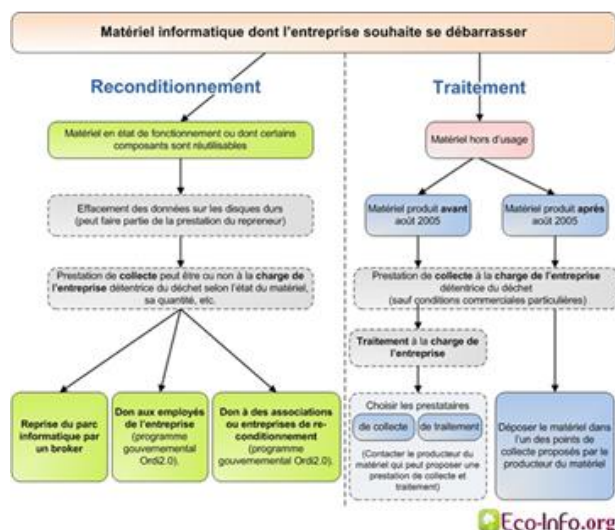
Il existe plusieurs alternatives pour la gestion des D3E en fin de vie :

- **La valorisation matière** : les constituants de l'appareil sont partiellement ou totalement réutilisés. Les pièces sont reconditionnées ou remises en état.
- **Le démantèlement** : il s'agit ici de retirer les composants contenant des substances dangereuses pour obtenir des sous-ensembles de pièces aptes à être valorisées (cartes électroniques, tubes cathodiques, boîtiers plastiques et différentes pièces métalliques).
- **Le reconditionnement** : c'est le cas des cartouches d'encre pour les imprimantes, il suffit alors de remplir à nouveau le réservoir d'encre.
- Quant aux objets métalliques encombrants, ils sont réduits dans des **broyeuses**.

Tout ceci peut paraître compliqué, **il s'agit en réalité de changer nos habitudes car le jeu en vaut la chandelle.** Alors pourquoi adopter une démarche responsable ?

- Pour réduire les pollutions chimiques liées à la fabrication et à la mise en décharge sauvage ;
- Pour ralentir l'épuisement irréversible de nos ressources naturelles ;
- Pour réduire la fracture numérique ;
- Pour créer des emplois non délocalisables.

Et, parce qu'un petit schéma vaut parfois mieux qu'un long discours, voici les solutions qui s'offrent à vous :



Il n'existe pas de modèle-type de solution de valorisation, votre choix va s'opérer selon la nature et l'état du matériel concerné. Ainsi un vieux PC hors d'usage n'a aucun intérêt à parcourir des kilomètres pour rejoindre un centre de valorisation qui le mettra au rebut. Inutile de contacter une association solidaire pour « donner » votre vieux matériel si celui-ci est irrécupérable.

Les organismes de collecte ou de valorisation présents sur l'ensemble du territoire sont là pour vous proposer les solutions les mieux adaptées à vos contingences. De nombreuses associations peuvent aussi recueillir le matériel dont vous ne voulez plus, le remettre en état puis le redistribuer à des publics spécifiques, si son état le permet.

Retour sur le salon Produrable - mars 2016

par Franck Dreyer

PRODURABLE
People • Planet • Profit

C'est l'évènement clé des professionnels de la RSE et l'occasion de découvrir les résultats du [baromètre des enjeux RSE 2016](#) (200 entreprises répondantes) dont voici quelques extraits, révélateurs des enjeux et des priorités :

- Les effectifs des équipes RSE sont en croissance en 2016 (vs 2015) ;
- Communiquer une image positive, répondre aux enjeux sociaux et préserver l'environnement sont les motivations les plus fortes (plus de 40 %) ;
- Se différencier, communiquer en externe et améliorer la communication sont aussi des priorités ;
- L'enjeu de la santé fait partie intégrante de la politique RSE des entreprises interrogées (41 %).

En conclusion :

- **66 % des dirigeants estiment que les actions en faveur de la santé et de la sécurité au travail améliorent les performances économiques de l'entreprise.**
- **44 % des référents RSE estiment que lier RSE et santé produit des améliorations sur la situation sociale et financière de l'entreprise.**

Trucs & Astuces : La compensation carbone

par Laurence Hulin

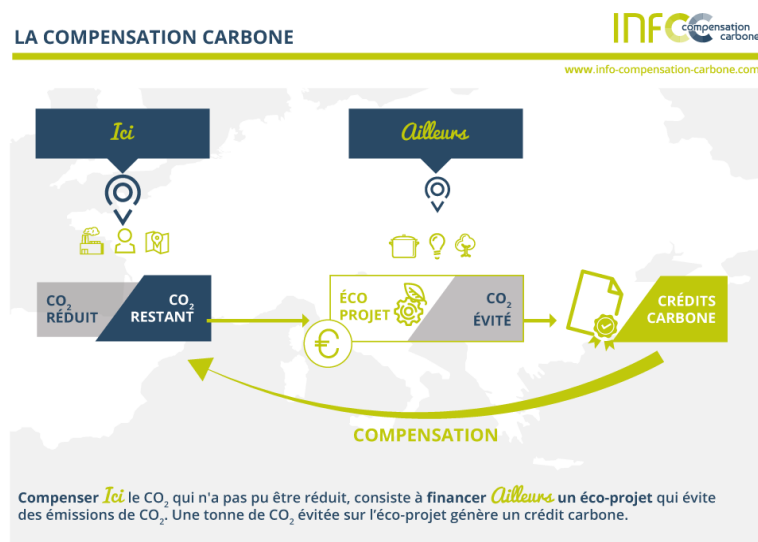
C'est un moyen de lutter contre le réchauffement climatique par la réduction des gaz à effet de serre à l'échelle mondiale.

La compensation carbone repose sur le principe suivant : une quantité donnée de CO₂ émise à un endroit est compensée par la réduction d'une quantité équivalente à un autre endroit de la planète, de manière à obtenir une neutralité carbone à l'échelle mondiale.

Cette compensation carbone pour les entreprises adhérentes au Sncd est volontaire et repose sur un financement par lequel une entité substitue, de manière partielle ou totale, une réduction à la source de ses propres émissions de gaz à effets de serre par une quantité équivalente de « crédits carbone », en les achetant auprès d'un tiers.

Concrètement, la compensation consiste à mesurer les émissions de gaz à effet de serre générées par une activité (transport, chauffage, etc.) puis, après avoir cherché à réduire ces émissions, à **financer un projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de séquestration du carbone** : énergie renouvelable, efficacité énergétique ou de reboisement, qui permettra de réduire, dans un autre lieu, un même volume de gaz à effet de serre. Ce principe de « neutralité géographique » est au cœur des mécanismes mis en place par le Protocole de Kyoto.

Il est important de souligner que **la compensation carbone volontaire doit s'inscrire dans une logique de neutralité carbone** : elle doit toujours accompagner ou suivre la mise en œuvre de solutions énergétiques alternatives ou d'efforts de réduction des émissions.



Témoignage : Quoi de neuf chez Prodiliste ?

par Alain Peter, Dirigeant de Prodiliste



Le développement responsable est une préoccupation de Prodiliste depuis le rachat de l'entreprise en 2006. Cette volonté est déclinée sur 3 axes :

- Développement et bien-être des salariés ;
- Préservation des ressources ;
- Soutien aux associations locales ou humanitaires.

Les salariés sont la principale richesse de l'entreprise. Nous travaillons sur la formation, l'adaptation du poste de travail et la couverture santé.

Nous mettons régulièrement en place des formations pour faire évoluer les compétences et **suivre l'évolution des matériels et des technologies**. Le plan de formation 2016 comporte un volet sur la transformation numérique de nos métiers. Cette formation est indépendante des formations sur les outils qui seront mis en place. L'objectif est de permettre aux salariés d'anticiper les évolutions et de se sentir plus à l'aise.

Les conditions de travail ont considérablement évolué depuis la reprise de l'entreprise en 2006. Des travaux ont été menés par exemple pour surélever des machines, installer une extraction d'air, fournir des tabourets « assis-debout ».

Nous avons mis en place une mutuelle qui apporte une bonne couverture des frais de santé dès 2015. Les remboursements vont bien au-delà des exigences de l'ANI. L'entreprise prend en charge 80 % du coût de la mutuelle.

Le papier, le carton et les palettes sont collectés et recyclés par des entreprises spécialisées.

Enfin, **Prodiliste sponsorise plusieurs associations locales à vocation sportive, éducative ou humanitaire.**

L'ensemble de ces actions contribue à la performance économique de l'entreprise autant qu'à sa performance sociale. La maîtrise des technologies par la formation permet une meilleure productivité et permet à l'entreprise de faire évoluer les services et les méthodes de travail. La couverture santé et l'amélioration des conditions de travail sont aussi facteurs de productivité. Ces derniers points permettent également d'assurer l'employabilité des salariés. **Les mesures mises en place pour la gestion des approvisionnements, la gestion de déchets et le soutien aux associations contribuent à notre responsabilité environnementale et sociale ainsi qu'à l'image de l'entreprise.**

Événements / Agenda



- Du 30 mai au 5 juin : **Semaine du développement durable 2016**
- 5 juin : **Journée mondiale de l'environnement**
- Du 13 au 18 juin : **Semaine pour la qualité de vie au travail 2016**



SOUTENEZ LA VIE SAUVAGE POUR LA VIE.



Retrouvez l'ensemble de nos publications concernant le Développement Responsable sur notre site.

Comité de Rédaction et Atelier Développement Responsable du Sncd :

L'équipe est constituée de Laurence HULIN de La Poste, branche numérique, Virginie FILLION-DELETTE de Culture Papier, Franck DREYER de REED DATA et Méliné MATOSSIAN du Sncd.

Vous souhaitez réagir, témoigner, vous investir sur le Développement Responsable ? Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous ! Envoyez un mail à mmatossian@sncd.org.



Crédits photos :

Illustration Eco-Info.org :

Groupe de travail EcoInfo (CNRS) - DEEE professionnels

Salon Prourable 2016 :

<http://www.prourable.com/>

La compensation carbone :

<http://www.info-compensation-carbone.com/comprendre/>

Conception GERES – Réalisation PatteBlanche

Semaine du développement durable 2016 :

<http://www.education.gouv.fr/cid59672/semaine-du-developpement-durable.html>

Journée mondiale de l'environnement :

<http://www.wed2016.com/fr/t%C3%A9l%C3%A9chargement>

Semaine pour la qualité de vie au travail :

<http://www.anact.fr/la-semaine-pour-la-qualite-de-vie-au-travail>

Note : tout ou partie des marques mentionnées dans ce document sont des marques déposées et sont citées uniquement à titre d'exemple.